



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Nos Réf. : MFP/2017/0014970

Vos ref : 26/2017/MJ/BL

Paris, le

21 AVR. 2017

Madame la Secrétaire générale,

Vous avez appelé mon attention sur les carrières des agents principaux des services techniques (APST), des chefs de service intérieur (CSI) et de certains corps techniques atypiques.

Vous souhaitez qu'elles puissent être revalorisées à l'instar de ce qui a été mis en œuvre dans le cadre du protocole « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR).

Je vous informe que je demande à la direction générale de l'administration et de la fonction publique d'engager les travaux de revalorisation de ces corps et emplois.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Annick GIRARDIN

Madame Mylène JACQUOT
Secrétaire générale
CFDT
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19